



A.S.C.E.E. 68

Association Sportive, Culturelle, et d'Entraide de l'Écologie du Haut-Rhin

L'ASCEE 68 a le plaisir de relancer la 4^e session des :

Ateliers culinaires 2023-2024



Pour cette nouvelle session, profitez d'ateliers techniques ou découvrez les plats typiques d'un pays !

Fanas de cuisine asiatique, passionnés de recettes atypiques ou inconditionnels des dîners originaux... tous les globe-cookers seront ravis !

A travers différents ateliers, profitez également d'ateliers techniques .

Vous cuisinerez un menu typique de plusieurs plats ou perfectionnerez 2 techniques.

Les + des cours

Évadez-vous en toute simplicité, découvrez des recettes aux saveurs d'ailleurs.

Repartez à l'issue de l'atelier avec un repas pour 2 personnes.

Programme des ateliers culinaires 2024

Où ?

Pour les 2 sessions à venir :

Maison des Jeunes et la Culture (MJC), 2 rue de la Capucine 68270 Wittenheim.

Que fait on ?

Réalisez durant 3 h un ensemble de plats sur un thème ou sur deux techniques. Certains plats sont préparés en commun (puis partagés), d'autres de manière individuelle.

Quel matériel nécessaire ?

Tablier de cuisine, torchons, couteaux, épluche légumes, planches à découper... et boîtes hermétiques. Un mail vous sera envoyé quelques jours avant pour vous préciser le nombre de contenants à prévoir ainsi que leurs tailles.

Combien de participants ?

Minimum : 4 personnes.

Maximum : 8 personnes à la MJC.

Cette animation est possible dès 16 ans.

Et après ?

Les participants repartent à l'issue de l'atelier avec un repas pour 2 personnes et les fiches recettes du jour.

Quels sont les thèmes et les dates ?

Retrouvez les thèmes et les dates sur le bulletin d'inscription.

Pour information, nous profiterons du dernier atelier en extérieur pour clôturer cette session culinaire autour du monde en prenant le repas en commun pour ceux qui le souhaitent accompagnés du conjoint.

Quel tarif ?

Le prix de revient d'un l'atelier culinaire entre 15 et 20 €.

Vous vous inscrivez, pour chaque atelier, **au tarif préférentiel*** de :

10 € par membre ACTIF ou ayant droit

(= agents MTES, MAA, MI, DREAL, VNF + agents ex-DDE à la CeA et ex-DDT au SGCD)

12,50 € par membre EXTERIEUR ou ayant droit

(= d'une section : ski, yoga, tennis de table...)

Les personnes extérieures (amis, voisins, famille élargie...) peuvent participer à l'animation au prix de **18 € par personne** (comprenant une carte journalière de 3 € pour des questions d'assurance). Elles ne sont pas prioritaires. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.

** N'hésitez pas à contacter Colette PY en cas de doute sur le tarif qui vous concerne.*

Comment s'inscrire ?

Si cette animation vous intéresse, vous voudrez bien retourner **la fiche d'inscription ci-après avec votre règlement** à Colette PY.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette animation, vous pouvez la joindre par téléphone au 03 89 24 86 32 ou par mail colette.py@haut-rhin.gouv.fr

TALON – REPONSE

Réponse pour le **vendredi 17 janvier 2024** délai de rigueur à :

Colette PY

DDT 68 – Cité administrative Bât.K - 3 Rue Fleischhauer 68026 Colmar cedex.

(Tel : 03 89 24 86 32 – adresse mail : colette.py@haut-rhin.gouv.fr)

NOM – PRENOM (*): _____

N°ASCEISTE (*): _____

Adresse mail (*): _____

Téléphone professionnel : _____

Téléphone portable (*): _____

(*) obligatoire afin de permettre à l'animatrice de vous contacter si besoin en fonction des ateliers.

participe aux ateliers culinaires :

- | | | | |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> | Sam.10/02/24 - MJC Wittenheim | <i>Moment hygge</i> | Cuisine suédoise |
| <input type="checkbox"/> | Sam.13/04/24 - MJC Wittenheim | <i>Un thali à New Dehli</i> | Cuisine Indienne |
| <input type="checkbox"/> | Sam.15/06/24 - MJC Wittenheim | <i>Au pays du matin calme</i> | Cuisine coréenne |

⇒ Niveau de cuisine : « Débutant » « Normal »

Le paiement s'effectuera par un **chèque libellé à l'ordre de l'ASCEE 68**, organisatrice de cette activité culturelle pour un montant de :

- Membre ACTIF de l'ASCEE68 ou ayant droit : (nombre d'atelier) x 10 € =€
- Membre EXTÉRIEUR de l'ASCEE68 ou ayant droit : (nombre d'atelier) x 12,50 € =€
- Personne extérieure : (nombre d'atelier) x 18 € =€

⇒ **Un bulletin devra être rempli par participant.**



!!! IMPORTANT !!! - à noter :

Des photos seront prises lors des ateliers. Elles seront diffusées sur le site de l'ASCEE. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos, merci de cocher la case correspondante sur le bulletin d'inscription.

- Cochez cette case, si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos prises lors des ateliers.**

Tout désistement devra être confirmé par écrit. Une annulation à plus de 72 heures avant l'atelier conduira au remboursement de la somme versée. Toute annulation postérieure sera examinée par le comité de l'ASCEE68.